

Société coopérative LE ROTHORN à Ayer

Convocation à l'assemblée de la communauté des créanciers obligataires

Une assemblée de la communauté des créanciers obligataires de la société coopérative «Le Rothorn» à Ayer aura lieu le jeudi 26 décembre 2002, à 17 h 30, au café restaurant du Rothorn à Ayer, l'ordre du jour est le suivant:

1. Contrôle des présences et des procurations
2. Ouverture de l'assemblée
3. Désignation d'un président de l'assemblée et des scrutateurs
4. Assainissement de la société:
 - a) Présentation du concept
 - b) Conversion totale des obligations de l'emprunt en parts sociales
 - c) Remise des intérêts pour l'année 2002
 - d) Décisions
5. Divers

Pour pouvoir exercer leur droit de vote, les créanciers obligataires sont priés de se munir de leurs titres ou d'un certificat de blocage délivré par un établissement bancaire ou analogue.

Une copie des propositions soumises à l'assemblée peut être remise à tout créancier qui en fait la demande auprès de M. Gabriel Vianin, président de la société coopérative Le Rothorn, 3961 Zinal (natel 079 321 19 28).

Le conseil d'administration